



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION  
DU COMITÉ EXÉCUTIF DU COMITÉ DE PARENTS,  
TENUE LE 18 FÉVRIER 2021,  
VIA VISIOCONFÉRENCE

*ADOPTÉ LE 25 MARS 2021*

**PRÉSENCES :**

M <sup>me</sup> Corinne Payne,	déléguée à l'exécutif du RCP-3L
M <sup>me</sup> Éliane Cantin,	conseillère
M <sup>me</sup> Marie-Claude Chaumont,	parent au CA du CSS
M <sup>me</sup> Mélanie Ducharme,	conseillère
M. Christian Slachetka,	vice-président et parent au CA du CSS
M. Francis Le Quellec,	parent au CA du CSS
M. Frédéric Gascon,	trésorier ( <i>départ : 21 h 31</i> )
M. Gautier Njokou,	parent au CA du CSS ( <i>arrivée : 19 h 51</i> )
M. Joey Champagne,	conseiller
M. Lessead Jaziri,	conseiller
M. Mathieu Bédard,	secrétaire interne
M. Michel Levert,	président et délégué votant à la FCPQ

**ABSENCE :**

M<sup>me</sup> Bianca Deschatelets, parent au CA du CSS

**ÉGALEMENT PRÉSENTES :**

M<sup>me</sup> Bénédicte Soudry, parent  
M<sup>me</sup> Sylvie Beaupré, représentante de l'école Cœur-à-Cœur  
M<sup>me</sup> Manon Chevigny de la Chevrotière, secrétaire d'assemblée

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE, CONSTATATION DU QUORUM**

Après constatation du quorum, M. Michel Levert, président, ouvre la séance à 19 h 31.

**2. PAROLE AU PUBLIC**

Pas d'intervention.

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**ECP – 210218 – 1029** Il est proposé par M<sup>me</sup> Corinne Payne et appuyé par M. Mathieu Bédard, d'accepter l'ordre du jour déposé avec ajouts en point 6, 10.2.1 et 10.2.2, tout en laissant le point « Varia » ouvert :

1. Présences et quorum
2. Parole au public
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Mot du président
5. Adoption du procès-verbal de la séance de l'exécutif du 26 janvier 2021 et suivi
6. Demande de la Direction générale
7. Retour sur l'assemblée du CP du 11 février 2021
  - 7.1 Réponse à la collecte d'information sur les OOPC
  - 7.2 Suivi sur le sondage de la FCPQ
8. Préparation de l'assemblée du CP du 11 mars 2021

- 8.1 Projet d'ordre du jour
  - 8.2 Projet de questions à la Direction générale
  - 9. Rapport des parents au Conseil d'administration du CSS
  - 10. Rapports
    - 10.1 CCSEHDAA
    - 10.2 Trésorerie :
      - 10.2.1 Congrès de la FCPQ
      - 10.2.2 Achats divers
    - 10.3 FCPQ
    - 10.4 RCP-3L
  - 11. Varia :
    - 11.1 Communications reçues des parents
  - 12. Levée de l'assemblée
- Adopté à l'unanimité*

#### **4. MOT DU PRÉSIDENT**

M. Michel Levert remercie les membres de l'exécutif de leur présence malgré les semaines chargées !

#### **5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 26 JANVIER 2021**

**ECP – 210218 – 1030** Il est proposé par M. Gautier Njokou et appuyé par M<sup>me</sup> Mélanie Ducharme, d'adopter le procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 26 janvier 2021 tel que déposé.

*Adopté à l'unanimité*

#### **SUIVI :**

##### **PAGE FACEBOOK DU CP**

Rédaction, séance tenante, du sondage qui sera envoyé par formulaire électronique

##### **PLAN D'URGENCE COVID**

Le comité de parents avait demandé à la Direction générale d'envoyer le plan d'urgence COVID à tous les parents du CSS et que le dépôt quotidien d'un rapport d'information sur la situation COVID à la page FB du CSSMI, ce qui n'a pas encore été fait. Un courriel sera envoyé à M<sup>me</sup> Nathalie Denny, à valider par le président avant l'envoi.

#### **6. DEMANDE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DU CSS**

M<sup>me</sup> Nathalie Denny, directrice générale adjointe, demande à ce qu'un représentant du comité de parents assiste à la pigo des élèves pour les projets particuliers au primaire pour la prochaine année scolaire.

**ECP – 210218 – 1031** Il est proposé par M. Christian Slachetka et appuyé par M<sup>me</sup> Mélanie Ducharme, que M<sup>me</sup> Corinne Payne soit la déléguée du comité de parents pour la pigo des élèves pour les projets particuliers au primaire du CSSMI, le 23 février prochain, pour la prochaine année scolaire.

*Adopté à l'unanimité*

## **7. RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE DU CP DU 11 FÉVRIER 2021**

La présentation de la FCPQ fut très intéressante. Le document PowerPoint nous sera envoyé lorsque disponible, de même que le sondage dont il fut question au cours de la présentation pour envoi aux parents du CP.

### **7.1 RÉPONSE À LA COLLECTE D'INFORMATION SUR LES OOPC**

Discussion sur le document de la politique RF-03.

**ECP – 210218 – 1032** Il est proposé par M<sup>me</sup> Corinne Payne et appuyé par M. Christian Slachetka, que le comité de parents fasse parvenir, à la direction du service des ressources financières du CSSMI, sa réponse à la collecte d'information sur les OOPC 2022-2023, avec le commentaire suivant :

*Tel que permis par la loi sur l'Instruction publique, le comité de parents soumet l'avis suivant à la collecte d'information sur les OOPC 2022-2023 :*

***Articles 2.6 et 2.7 : rétention a priori***

*La rétention a priori devrait habituellement pallier des dépenses imprévues.*

*Actuellement, les sommes sont retenues en début d'année et jusqu'à la fin de celle-ci, lorsqu'elles pourraient servir en cours d'année au service à l'élève. Le service direct à l'élève devrait donc se situer dans les éléments exclus, tant au primaire qu'au secondaire, de même qu'en formation professionnelle et en formation générale adulte.*

*Adopté à l'unanimité*

### **7.2 SUIVI SUR LE SONDRAGE DE LA FCPQ**

M<sup>me</sup> Corinne Payne nous informe que la FCPQ n'a pas encore compilé les réponses reçues au sondage.

## **8. PRÉPARATION DE LA SÉANCE DU CP DU 11 MARS 2021**

### **8.1 PROJET D'ORDRE DU JOUR**

Modifications apportées au projet d'ordre du jour déposé.

### **8.2 PROJET DE QUESTIONS À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Ajouts au projet de liste des questions qui seront envoyées, dès demain, à la Direction générale pour l'assemblée du CP du 11 mars.

*Départ de Frédéric Gascon à 21 h 31*

## **9. RAPPORT DES PARENTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CSS**

M. Gautier Njokou, président du CA, nous informe que le CA n'a pas tenu de réunion.

## **10. RAPPORTS**

### **10.1 CCSEHDAA**

M. Christian Slachetka nous informe qu'à la réunion du CCSEHDAA du 15 février :

- Le comité n’a pas émis de commentaire à la collecte d’information sur les OOPC.
- Présentation, par la conseillère juridique de la DSACC, sur la procédure d’accès aux chiens d’assistance, Mira et autres, dans les écoles du CSS.
- En collaboration avec la DSFGJ, amorce de la révision de la *Politique relative à l’organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d’adaptation ou d’apprentissage* (FGJ-03) qui est maintenant du mandat du CCSEHDAA. Le travail s’échelonne sur plusieurs réunions ultérieures.

## 10.2 TRÉSORERIE

### 10.2.1 CONGRÈS DE LA FCPQ

Le congrès annuel se tiendra en ligne sur 5 jours, du 25 au 29 mai 2021, sous le thème :  
++ *de 45 ans pour bâtir ensemble une école pour tous !*

La FCPQ offre une inscription gratuite à chaque école du réseau public du Québec, de même que l’accès gratuit aux jeunes de moins de 18 ans. Chaque inscription supplémentaire coûte 50 \$, avant le 1<sup>er</sup> avril, et 100 \$ après cette date. Un formulaire est en ligne pour obtenir les inscriptions gratuites et pour transmettre les noms pour les inscriptions supplémentaires.

### 10.2.2 ACHATS DIVERS

**ECP – 210218 – 1033** Il est proposé par M<sup>me</sup> Corinne Payne et appuyé par M<sup>me</sup> Mélanie Ducharme,

QUE le comité de parents fasse l’acquisition de 10 appareils numériques (iPad), pour autant de tables à la salle 5080, afin d’aider au fonctionnement des réunions du comité de parents en présentiel ;

De vérifier avec la DSTI du CSSMI le type de tablettes qui pourrait être pris en charge par le service.

*Adopté à l’unanimité*

Réflexion à poursuivre quant à l’utilisation du solde du budget de fonctionnement.

## 10.3 FCPQ

Le **Forum ouvert aux parents des EHDAA** aura lieu le 20 mars prochain. Il est ouvert à tous les parents du Québec.

Le prochain **Conseil général** se tiendra virtuellement le 10 avril 2021.

## 10.4 RCP-3L

M<sup>me</sup> Corinne Payne nous informe que la réunion du comité exécutif du 19 février a surtout servi à préparer la rencontre des CCSEHDAA du 19 mars prochain.

Le projet de compte-rendu de la rencontre des présidences du 23 janvier dernier a été déposé au comité exécutif et sera envoyé aux participants pour validation des propos notés par chacun.

## 11. VARIA :

### 11.1 COMMUNICATIONS REÇUES DES PARENTS ET AUTRES SOURCES

- 2 février 2021

Pour un enfant en classe adaptée, on n'indique nulle part si la réinscription doit se faire à l'école qu'il fréquente actuellement ou à son école de quartier, afin qu'il conserve sa place en classe adaptée. La secrétaire de l'école n'étant pas en mesure de répondre, quelle est la procédure ?

*Rép. : Sur le site du CSSMI, il est écrit, pour les élèves fréquentant déjà une école : « Les parents pourront effectuer leur demande d'inscription en ligne dès le début du mois de février 2021 via le Portail Parents. Un courriel sera envoyé aux parents à la fin janvier pour les informer de la mise en ligne du formulaire. »*

*Avez-vous déjà reçu ce courriel pour la mise en ligne de la demande d'inscription ?*

*« L'école de fréquentation des élèves est confirmée aux parents entre les mois de juin et août, soit après la période de classement des élèves et celle de la répartition des élèves dans chacun des établissements du CSSMI. »*

*Pour les classes spécialisées, c'est le service de l'organisation scolaire qui détermine l'emplacement des classes selon les regroupements. C'est la raison de cet énoncé. En principe, votre enfant ira à la même école que cette année si les regroupements d'élèves n'ont pas été déplacés dans une autre école par le CSS. Est-ce la secrétaire de l'école fréquentée actuellement que vous avez contactée ? Sinon, sans doute que la direction de l'école pourrait mieux vous informer.*

*Réponse reçue le 4 février : Finalement, la procédure s'est bien déroulée pour le parent.*
- 5 février 2021

Résidence à Saint-Augustin et enfant scolarisé à Saint-Eustache. C'est la première fois qu'elle entendait parler du CCSEHDAA en prenant connaissance des documents de la semaine de la différence.

*Rép. : Appel expliquant la composition et le rôle du CCSEHDAA, la tenue de l'AGA annuelle, les documents disponibles à la page web du comité, etc.*
- 5 février 2021

Réception de la démission de la représentante de l'école des Lucioles en raison d'un déménagement dans un autre CSS.

*Rép. : Accusé de réception*
- 10 février 2021

Information sur le remboursement des frais de sorties non faites en raison de la pandémie pour un élève d'une école secondaire. Le chèque a été envoyé à l'adresse principale et encaissé par le parent y résidant. Serait-il possible que les remboursements soient émis au nom des 2 parents ?

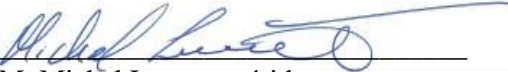
*Rép. : Appel au parent expliquant de se référer au conseiller juridique du couple pour les questions monétaires. Considérant que le divorce a été prononcé sans avocat, voir avec la direction de l'école qui est toujours la personne-ressource à contacter.*

## 11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**ECP – 210218 – 1034**

À 22 h 17, il est proposé par M. Francis Le Quellec et appuyé par M<sup>me</sup> Corinne Payne de lever la séance.

*Adopté à l'unanimité*

  
M. Michel Levert, président

\_\_\_\_\_  
Mathieu Bédard, secrétaire interne